

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

**Bulletin n°32
Octobre 2012**



Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice président	Dominique Schumacher
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr ,
geneamedoc@gmail.com

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Sommaire

- 1 *Un esprit sain dans un corps sain*
- 2 *Tenue de comptes archevêché de Bodeaux*
- 3 *Solférino domaine impérial*
- 4 *Les naufragés du Sperweer 1653*
- 5 *Antoine de Touneins*
- 6 *Affaire Gilles de Rais*
- 7 *Un ordre monastique prestigieux*
- 8 *La Corse une île tourmentée*
- 9 *Etudes sur Moulis au XVII^{ème}*
- 10 *Le 2 Janvier 1812*
- 11 *Le 26 novembre 1812 le passage de la Bérézina*

Un esprit sain dans un corps sain

Pour les législateurs de la Belle Epoque, l'instruction ne se conçoit pas sans l'épanouissement du corps. Une éducation réussie forme des têtes bien pleines qui animeront des corps bien faits.

Au tournant du XXe siècle la situation sanitaire en France n'est pas des plus réjouissantes. Dès la création de l'école communale en 1833 les législateurs avaient décidé de familiariser les jeunes générations avec les règles élémentaires de l'hygiène, persuadés que la formation intellectuelle était indissociable de la santé physique.

Les pouvoirs publics sont bien conscients que l'amélioration de la santé des Français doit passer par une évolution des mentalités. Ils font donc confiance à l'école fréquentée à partir du début du XXe siècle par la quasi-totalité des enfants de 6 à 14 ans pour faire connaître puis respecter les règles de l'hygiène.

Dans les années 1900 dans certaines écoles urbaines , des classes entières sont conduites aux bains douches municipaux qui offrent à tous la possibilité d'utiliser des installations sanitaires confortables.



La sensibilisation à la santé et aux questions sanitaires passe par l'enseignement théorique et pratique de l'hygiène. A l'arrivée en classe le maître vérifie la propreté des mains (dessus, dessous) des ongles et du visage.

En 1940 dans certains villages ,de nombreux logements ne disposant pas de lavabo, l'école prend en charge la toilette des enfants. L'administration scolaire lance un vaste plan d'équipement

des écoles rendant obligatoire la présence d'au moins un lavabo, on dispense aux enfants des conseils d'hygiène dont on espère qu'ils tireront profit. Il s'agit à la fois d'instruire les écoliers et de leur inspirer le dégoût de la saleté, et l'on tente de faire modifier leurs habitudes de vie .

A la campagne bien souvent on mange on travaille on dort dans une même pièce , les vêtements , les outils, la nourriture (plus ou moins bien conservée) voisinent dans un espace exigu dont la propreté est difficile à assurer, ce qui favorisent la propagation des maladies infectieuses.

L'argument sanitaire trop nouveau n'est pas suffisant pour entraîner l'approbation de la population pour ces étranges pratiques venues de la ville qui tranchent avec leur tradition d'antan. L'instituteur doit convaincre les parents que s'occuper de son corps est un signe de respect de soi et des autres.

Le volet hygiéniste de l'instruction publique est du ressort de l'instituteur , à lui de s'occuper de la propreté des locaux et de leurs occupants. Comme il n'est pas médecin il ne soigne pas mais il assume un rôle essentiel dans le domaine de la prévention.



L'alcool est la cible privilégiée de ses mises en gardes assorties de leçons de morale.

Des illustrations ont pour but de choquer les enfants de manière à les tenir éloignés de la boisson. (on distingue les bons alcools : vin, bière, et les mauvais : liqueurs telle l'absinthe qui fait des ravages).

Le tabac sera dénoncé à son tour

Entre 1941 et 1945 pour compenser les déficits alimentaires liés au rationnement l'administration a organisé des distributions de biscuits vitaminés dans les écoles, après 1950 les biscuits feront place au lait destiné à combler les carences en calcium alors fréquentes.



Un embryon de médecine scolaire se met en place vers 1900.

Les travaux de Pasteur ont abouti à la découverte des bactéries (on disait microbes) et à leur rôles dans certaines maladies.

La médecine scolaire au fil des ans, se professionnalise, des infirmières spécialisées sont recrutées et aujourd'hui l'organisation est capable d'encadrer les masses grandissantes d'enfants scolarisés..

PRÉFECTURE DE LA SEINE
DIRECTION DE L'HYGIÈNE SOCIALE
Service du B. C. G.
9, Place de l'Hôtel de Ville
PARIS-IV

RAPPORTER LE PRÉSENT
CERTIFICAT A CHAQUE
CONTRÔLE

M. 1926

CERTIFICAT DE VACCINATION B. C. G.

NOM : MARECHAL
Prénoms : CLAUDE
Date et lieu de naissance : 11 7 59
Adresse : 11 Avenue Secrétan 19e

TESTS PRÉVACCINAUX
Méthode : I.D. 10 unités
Résultats : négatifs

VACCINATION
Lieu : Ecole N°9 Bolivar
Date : 20-5-66
Méthode : Scarificateur
Dose : 1 cm
Siège : 1/3 sup B.C.
Médecin-vaccinateur : D^r LOUSTAU-CHARTEZ
Signature

10680 C 4 - Imp. mun. - 150.000 ex. - 4-63 - Cde 27428

Qui n'a pas connu la fameuse visite médicale. Chaque écolier est pesé, mesuré, grâce au regroupement d'enfants on lance des campagnes de vaccination (variole, tuberculose, polio, diphtérie) et de dépistage

La lutte contre les poux est une constante . Au fil des années les lotions pharmaceutiques ont remplacé les frictions au vinaigre.

Le parasite s'attaque à toutes les têtes mais la vigilance des enseignants s'exerce plus attentivement

Une place plus importante est donnée au sport.

La gymnastique, pratiquée dans la cour de récréation avec les mêmes vêtements qu'en classe est encadrée par un maître qui dirige

les exercices (surtout des mouvements d'étirement) .



Christine Dabé : Souvenir de France de Sud ouest 2012

Tenue de comptes à l' Archevêché de Bordeaux

Seigneurie de Vertheuil : procès entre le chapitre et Ludovic de Gonzague prince de Mantoue et Henriette de Clèves, seigneurs de Lesparre, 1582 (copie) ; procès entre le chapitre et Pierre Couhe, Jean Lafite et autres pour arriérages de rentes, 1591-1592 ; procès entre le chapitre et Lancelot de Mullet, abbé de Vertheuil au sujet de l'exercice de la justice et de l'emplacement du pilori, 1616-1618, 1624-1628, 1631-1634 :

le chapitre estimant qu'il y avait trop de praticiens dans la juridiction a destitué Massé Laurans juge de la sauveté de l'abbaye et Jean Raymond procureur, les gens de l'abbé ont arraché le poteau du pilori qui finalement a été remis à sa place habituelle en 1632 ; procès entre Pierre de Pommiers seigneur de Francon et de Lafite et Pierre Tabourin au sujet de la jalle de la palu de la maison noble de Lafite : le chapitre avait permis à Jean de Becoyran seigneur de Lafite de faire un fossé au bout duquel un moulin avait été construit, 1624 ; enquête contre Guillaume Laurans, praticien, 1639 ; problème des limites entre les seigneuries de Vertheuil et de Lesparre, 1677 ; contestations entre le chapitre et le duc de Grammont seigneur de Lesparre au sujet des limites des deux juridictions : "palu et marais appelés de Reyson, des Brions, du Rocq et de Peterlan, autrement l'isle de Vertheuil", 1687-1689 et XVIII^e siècle ; procès entre le chapitre et l'abbé de Vertheuil, XVIII^e siècle. 1582 - XVIII^e siècle.

1608 - 1610 : frais de procédure. Facture d'épicerie (amandes, pignons, épices, sucre, muscade, câpres, figues, écorces de citron etc...), 1608.

1611 : ordonnances de paiements. Reçus. Cumônes : à un pèlerin de Saint-Jacques ; à un converti natif de Genève et de retour de Rome, à des prêtres et chantres de passage ; à des turcs convertis ; à une dame du pays de Champagne ; à de pauvres matelots ; à "deux gentilhommes passans du pays de Padoue" ; à une juive convertie désirant faire le pèlerinage de Saint-Jacques ; à des prêtres malades. Cumônes à divers couvents de Bordeaux. Réparations au presbytère de Pompignac.

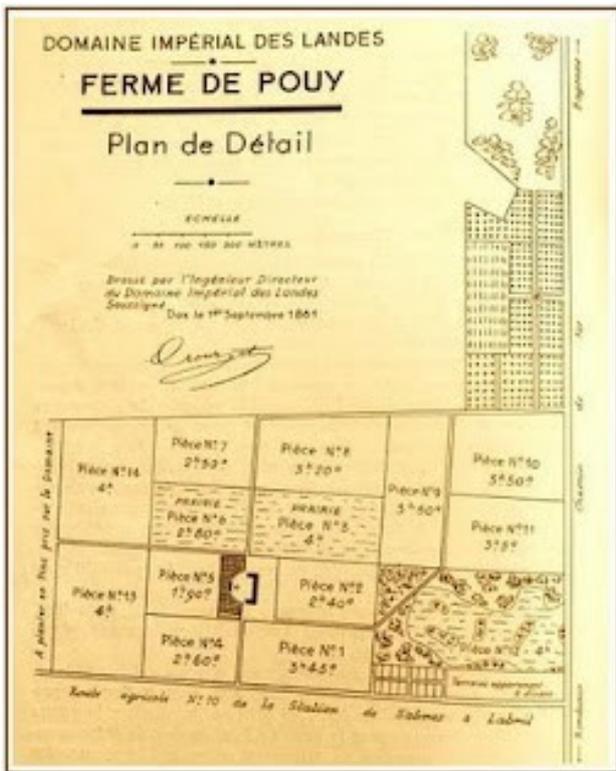
1612 : réparations à la chapelle Notre-Dame, à la cathédrale, au presbytère de Floirac.

1701 : garniture de la porte royale pour l'entrée du roi d'Espagne ("payé 4 journées et demy pour faire tirer les immondices de la porte Royale..."), 7 janv. ; aménagements dans la cathédrale pour la réception du roi d'Espagne, 19 janv. ; confection de 6 vitraux en verre blanc dans le choeur, 6 fév., 24 mars et 25 avril ; réparations au petit orgue par Lefebvre, 24 juin ; travaux à la cloche, 28 août et 1^{er} sept ; nombreux petits travaux de serrurerie et d'horlogerie ; peinture et dorure du cadran de l'horloge et des colonnes du dais, 2 sept. ; réparation de l'horloge par Lebon, 3 nov. ; travaux de peinture à l'autel Sainte-Anne, 12 nov. ; réparation des vitraux des chapelles depuis celle de Saint-Martin jusqu'à celle de Notre-Dame, 5 nov. ; 100 l. avancées au sculpteur Paul, de Bordeaux pour un retable en noyer pour l'église Saint-Pierre de Puissequin (coût total : 300 l.), 22 nov. ; peinture des "plattes bandes en compartiment de marbre aux deux costés de l'autel Sainte-Anne", 4 déc.

1723 : 10 l. pour payer les paveurs qui ont pavé sur la grande place Saint-André par où l'équipage de la princesse doit passer et 50 sols au prévôt pour avoir fait sortir les immondices d'auprès la porte royale, fait aplanir le chemin, mettre du laurier et nettoyer, 9 janvier ; 2 nappes pour le grand autel, 37 l., 15 mai ; étoffes pour 12 nappes d'autel et 8 lavabos, 102 l., 12 mai ; travaux à la couverture du choeur de la cathédrale, mai-juillet, 4 juillet ; confection par Sermensan d'un soleil pour la paroisse de Puissequin, 139 l., 6 juillet ; achat de linges pour un enfant exposé, 46 l., 17 août ; 50 sols à 2 manoeuvres qui ont ôté du caveau qui est sous la chapelle Notre-Dame derrière le choeur, les planches de plusieurs cercueils, 16 août ; 40 l. pour le port et les droits d'un réveil acheté à Paris pour M. Bentzman, 30 août, 200 gros clous pour attacher les planches de plomb à la charpente du choeur, 31 avril ; réparation des vitraux du choeur et de la nef (verre peint et verre blanc), 45 l., 25 nov.

Solférino : domaine impérial

SOLFÉRINO, un nom qui sonne toujours étrange dans cette partie des landes où les villages ont plutôt un accent occitan, il tire son nom d'une commune du Nord de l'Italie près du lac de Garde.



La commune est officiellement créée en 1863 par la volonté de Napoléon III. Son nom est un hommage à la bataille de Solferino, (Solferino della Battaglia) victoire remportée par les troupes napoléoniennes en 1859. Les landais du 34^e RI qui s'y étaient vaillamment comportés furent ainsi honorés.

Avant d'être érigé en commune, Solférino était un domaine impérial de 7000 ha constitué en 1857 à partir de terrains prélevés sur les sept communes avoisinantes de Commensacq, Escource, Labouheyre, Lue, Morcenx, Sabres et Onesse-et-Laharie, déjà par la volonté de l'empereur Napoléon III passionné d'agronomie, qui l'acheta sur ses propres deniers.

A cette époque l'art de cultiver la terre est considéré comme le premier de tous les arts.

Son but était d'y expérimenter de multiples méthodes agricoles, dans l'esprit de la loi du 19 juin 1857 qu'il a adoptée cette même année. Il souhaite mettre en culture des terres jadis occupées par des marais.

Cette acquisition fait également suite à son souhait, dès 1852, que la voie ferrée vers l'Espagne traverse la Haute Lande entre Bordeaux et Bayonne.

Il confie la direction du domaine à Henri Crouzet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées et déjà ingénieur du service hydraulique des Landes et ingénieur en chef de la Compagnie du Midi des frères Pereire.

La propriété est d'abord entourée d'une clôture de 89 km, 218 km de fossés sont ouverts pour assurer le drainage, 95 km de routes et chemin ruraux sont tracés.

Au cœur de ce nouveau domaine impérial, 13 fermes modèles, 26 maisons de colons, 10 maisons d'artisans sont édifiées. Elles bordent une rue aboutissant à l'église Sainte-Eugénie, elle-même entourée du presbytère et de la mairie. En 1863, le Centre de population est érigé et la commune de Solférino est officiellement créée.

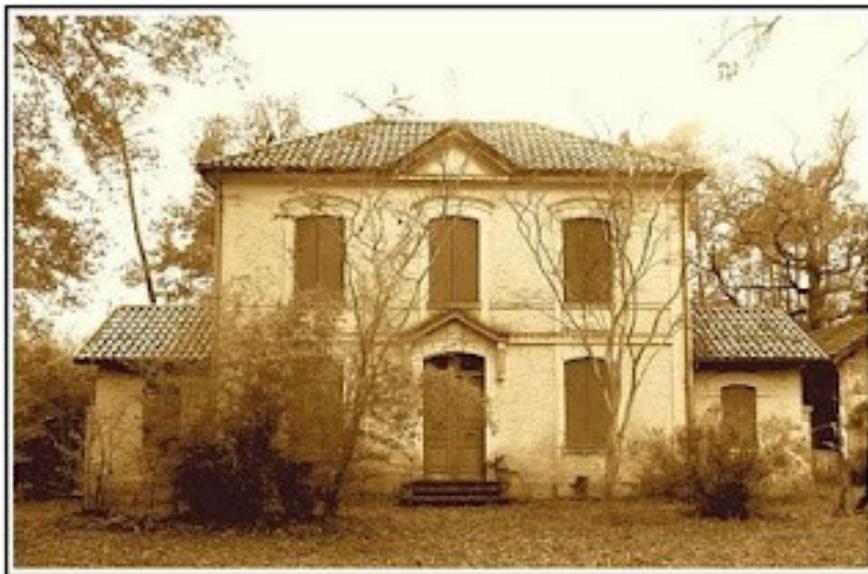
En 1859, la construction des bâtiments d'exploitation des sept premières est terminée. Ce sont les fermes de "Bel-Air" et de "Tuyas" à l'extrême nord sur des parcelles isolées à Labouheyre et Lue, celles de "Montine" et de "Tuc-Gaillard" à l'extrême sud, vers Morcenx, "Jaugue-Burlade" à l'ouest, "La Serre" à l'est, et la ferme de "Pouy" au centre du domaine. Seulement deux autres sont implantées par la suite, en 1860 et 1861. "Bouhemy" au nord et

"Taston"ausud.

Toutes sont tracées et édifiées suivant le même modèle: Un chalet isolé à un étage pour le logement du chef de culture (ceux de Jaugue-Burlade et Pouy sont décorées d'une frise ornée de feuilles d'acanthes). Lui faisant face et ouverts vers l'est, les trois corps du bâtiment de la ferme sont réunis à angle droit , en fer à cheval pour former une cour rectangulaire avec puits. La partie centrale, parfois avec fronton et colombage (ferme de Pouy), comporte un étage constituant un grenier à fourrages. Le reste de la façade qui la prolonge, sans étage, est divisé en écurie, étable et bouverie. Les ailes perpendiculaires sont destinées à la bergerie, la porcherie et les remises de matériel et outils (*Cf plans des fermes aux Archives Départementales des Landes*)

Autour de leur maison, les ouvriers agricoles se voient concéder un lopin de terre dont ils pourront devenir propriétaires. Crouzet se charge quant à lui de racheter les parcelles enclavées dans le domaine et confie à chaque ferme des missions expérimentales en matière d'élevage, de plantation de pins maritimes, d'assainissement, de forage de puits et de défrichage.

On essaye sans succès la culture de la betterave sucrière de Finlande et du topinambour. Des plantes exotiques donnent parfois de meilleurs résultats : igname, coton, dekkelé d'Afrique, mélinot de Sibérie, quinoa du Pérou, arbre à vernis chinois, maïs de la Louisiane et de l'Arkansas. Le manque d'eau ne permet pas cependant de cultiver les légumes à grande échelle.



Au centre du domaine, une mairie, une école communale, une salle d'asile (nos crèches habituelles) sont érigées. Les colons reçoivent une dotation sous forme d'outils, de semences et d'engrais, une vache laitière, et 1 ou 2 jeunes cochons. Après 10 ans de conduite exemplaire le colon peut devenir propriétaire de 2 hectares de terres attenantes, mais il doit offrir 75 journées de travail par an au domaine pendant 10 ans. Pour susciter l'émulation, l'Empereur décerne des médailles et distribue des diplômes .

On essaye aussi d'améliorer le cheptel local par le croisements de truies avec des verrats de Leicester, de brebis avec des béliers Southdown et mérinos, des juments landaises avec des étalons arabes.

La première visite de l'Empereur a eu lieu le 23 août 1857. Un chalet (disparu en 1913) est spécialement construit pour héberger la famille impériale. Les ouvriers des forges de Laboueyre font

reproduire en l'honneur de sa visite les plantes indigènes des Landes avec l'empreintes de son pied suivie des mots : « *Napoléon III est le premier souverain qui a mis le pied sur cette terre aride pour l'améliorer et la régénérer* »

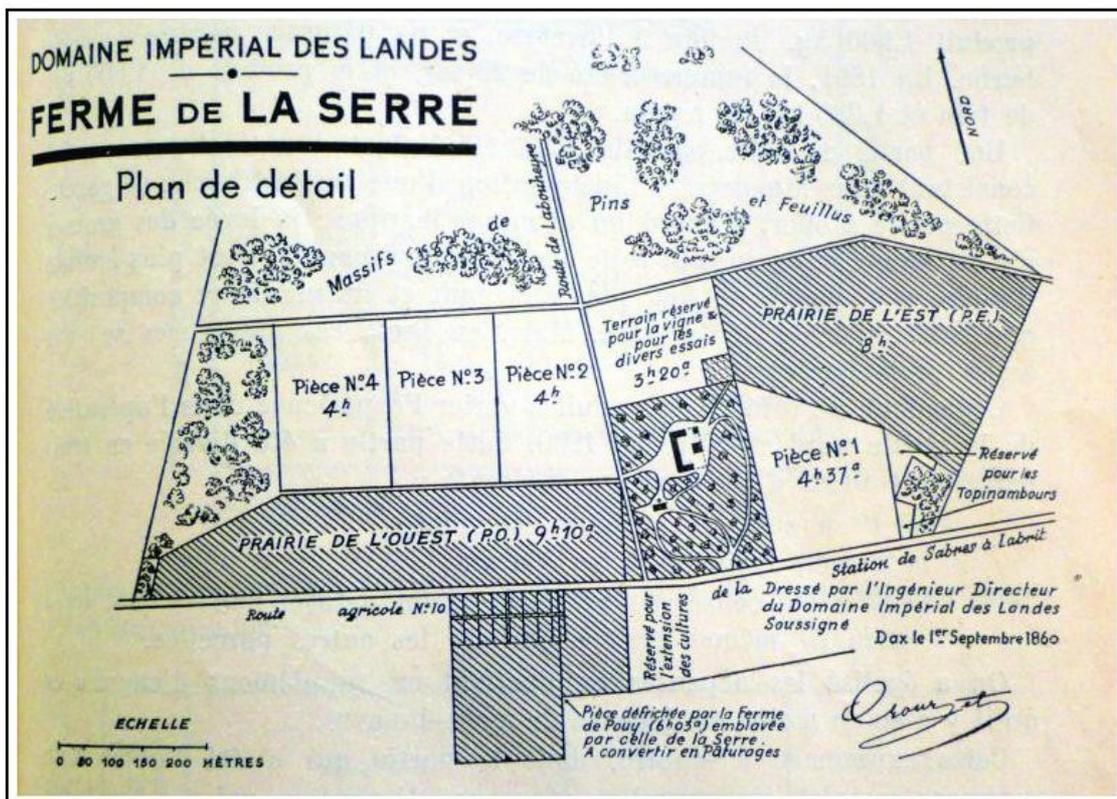
Après la chute de l'Empire, le domaine confisqué, devient bien national de l'État qui le met sous séquestre jusqu'à la mort de l'Empereur en 1873. Il est alors restitué à sa veuve l'impératrice Eugénie, qui le conserve jusqu'en 1905 avant de devoir s'en séparer. Acquis alors par un propriétaire forestier girondin qui le morcelle, il est racheté dans sa grande partie en 1910 par la veuve d'Henri Schneider, maître de forges du Creusot (y compris les bâtiments publics qui avaient été donnés à la commune par le précédent propriétaire). Elle décide de créer dans l'ancienne mairie un petit musée dédié à la mémoire de l'empereur.

A sa mort en 1942, le domaine passe à ses trois filles héritières. sous administration commune. Encore aujourd'hui et après de multiples incendies ayant dévasté des milliers d'hectares du massif forestier les terres sont assemblées en de grands domaines agricoles.

Après plus d'un siècle d'utilisation, la plupart de ces fermes sont tombées en ruine.

Il en subsiste huit, celle de Tuyas ayant disparu.

- l'une, la ferme du Taston, actuellement au bord de la route de Morcenx a été aménagée en ferme-auberge.
- les fermes de La Serre et de Bouhemy sont devenues des pavillons de chasse.
- seule la ferme du Pouy, la plus proche du vieux bourg, où résida le garde général puis le régisseur du domaine, est encore telle qu'elle a été construite il y a 150 ans. Classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et rachetée il y a quelques années par un industriel girondin, elle doit être prochainement réaménagée en hôtel de charme.
- les autres sont encore visibles au centre d'exploitations agricoles moderne



Les naufragés du *Sperweer*, premiers Européens en Corée 16 août 1653

Aux XVIIIe et XIXe siècles, la Corée considère le monde extérieur comme une menace, un espace hostile d'où ne cessent de déferler des hordes d'envahisseurs. Cela lui vaut la réputation de «royaume ermite»...

Mais le 16 août 1653, un typhon entraîne le naufrage près des côtes coréennes d'un navire de la [Compagnie des Indes Orientales](#) (VOC), le *Sperweer*. Celui-ci se rendait à Deshima, le comptoir hollandais de Nagasaki, au Japon, les cales remplies de sucre, de camphre de Bornéo et de peaux de daims.

Le naufrage du *Sperweer*

Sur les 64 hommes d'équipage, 36 survivent au naufrage. Ces miraculés ne sont toutefois pas près de revoir leur pays natal.

Bien que le roi Hyojong soit un souverain éclairé et relativement bienveillant, il craint que ces étrangers, s'il les laisse repartir, ne divulguent des informations compromettantes pour la sécurité du pays, déjà durement éprouvé. Il a également eu vent des violents affrontements qu'a connus le Japon lorsque la population de certaines régions, majoritairement convertie au christianisme, s'est révoltée contre les redevances que levaient les seigneurs.

Bien traités mais retenus en Corée contre leur gré, les Hollandais, menés par Hendrik Hamel, sont enrôlés dans la garde royale, qu'ils doivent faire profiter de leurs connaissances en artillerie. Ils essaient cependant de s'enfuir, grâce à la complicité d'un émissaire mandchou. Immédiatement repris, ils sont envoyés en exil, dans une province où ils passent les treize années suivantes.

Au bout de ces longues années, Hendrik Hamel et sept de ses compagnons parviennent finalement à s'enfuir et à gagner le Japon. Les responsables de la VOC sont stupéfaits de voir apparaître les fantômes de ces marins, qu'ils croyaient ensevelis dans l'océan depuis longtemps.

Prisonniers du «royaume ermite»

Grâce à cette plongée involontaire dans une contrée mystérieuse, Hendrik Hamel devient l'auteur de la première description de la Corée dont disposent les Occidentaux.

Sa *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de l'île de Quelpaert avec la description du Royaume de Corée*, publiée en 1668 à Rotterdam et Amsterdam, fera même référence

pendant deux siècles. Poussé par un éditeur désireux de pimenter la description du pays, Hamel décrit pourtant des eaux coréennes infestées de crocodiles, un animal alors très en vogue en Europe mais qui ne peupla jamais le «*Pays du Matin calme*» !

Pour leur part, les Coréens gardent dans leurs annales le souvenir d'étranges étrangers aux moustaches rouges et aux yeux ronds et bleus, qui se nourrissaient de vin et de viande et écrivaient par lignes horizontales, de la gauche vers la droite.

Timides ouvertures

Il faut toutefois attendre la fin du XVIIIe siècle pour que le premier Coréen se convertisse au catholicisme, baptisé par un prêtre portugais. Mais quand les conversions se multiplient et que des chrétiens sont surpris en train de brûler des tablettes ancestrales pour marquer leur refus du culte des idoles, les milieux traditionnels confucéens réagissent violemment. Les chrétiens sont persécutés et le pays à nouveau complètement fermé aux influences extérieures, jusqu'à la fin XIXe siècle.

«*Non à l'invasion des barbares d'Occident, signer une paix avec eux, c'est vendre le pays*», peut-on lire sur les stèles aux croisées des chemins coréens sous le règne du roi *Kojong*, de 1863 à 1907. Néanmoins, malgré ce rejet de l'Occident parfois mêlé de xénophobie, le pays ne peut résister indéfiniment à la pression de plus en plus forte des puissances occidentales. En 1894, il s'ouvre finalement au commerce international, avant de tomber sous la coupe du Japon quelques années plus tard.

Antoine de Tounens : le seul Roi Périgourdin



Orélie-Antoine de Tounens, enfant d'une famille de fermiers, est né le 12 mai 1825 au hameau de la Cheyze, à Chourgnac-d'Ans. Après avoir suivi des études de droit, en 1851, il a fait l'acquisition d'une charge d'avoué, rue Hiéras (aujourd'hui rue de la République) à Périgueux. Très tôt, il a nourri l'illusion de son appartenance à la classe nobiliaire ; qu'à cela ne tienne, il obtiendra de la Cour impériale de Bordeaux le droit de faire précéder son patronyme d'une particule. Il a nourri également des ambitions que sa profession ne suffisait plus à contenter.

Peut-être est-ce la lecture du poème épique "La Araucana" du conquistador Alonso de Ercilla (traduit par Voltaire) qui révéla à Tounens son royal destin. Ce poème fut écrit à la gloire des Mapuches (rebaptisés Araucans par les Espagnols), peuple fier et insoumis qui avait repoussé les Incas au XVe siècle, réussi à contenir les assauts des envahisseurs espagnols du XVIe au XIXe siècle, avant de s'incliner face à l'armée de la nouvelle République du Chili. Les Mapuches vivaient en clans épars, ne se réunissant sous l'autorité d'un chef, le toqui, qu'en période de conflit. Dans l'esprit de Tounens, il ne manquait à ce peuple qu'un souverain; seul contre tous, il se fera donc fort d'aller se faire élire roi de Patagonie et d'Araucanie par ses futurs sujets.

En 1857, Tounens vendit sa charge d'avoué. La même année, il se fit initier franc-maçon à la loge de Périgueux. L'année suivante, après avoir obtenu le grade maçonnique de maître, il s'embarqua pour le Chili et débarqua à Coquimbo (port de La Serena à 400 km au nord de Santiago) le 22 août 1858. Là, il entreprit la rédaction de la Constitution de son futur royaume. Ce n'est qu'en 1860 qu'il foulera la terre araucane, alors que l'armée chilienne était sur le point de réduire la résistance mapuche. C'est à ce moment qu'Orélie-Antoine de Tounens entra dans l'Histoire, favorisé par un concours de circonstances. Tounens s'enfonça en effet dans la brèche que lui ouvrit le cacique (chef de clan) Quillapán, qui le présenta à ses frères comme le sauveur qui marcherait à leur tête pour repousser l'envahisseur.

Après un discours enflammé sur les bienfaits de la monarchie, Tounens s'intronisa roi de Patagonie et d'Araucanie, avec l'assentiment du parterre mapuche. Il signa dans la foulée le décret d'application de la Constitution. Il nomma également des ministres (fantoques pour la plupart), frappa une monnaie, choisit ses couleurs (bleu, blanc vert horizontal), proclama une devise royale (Justice et Paix), annexa des territoires et assomma ses sujets de promesses sur la grandeur future de leur nouveau royaume.

En fait de promesses, les Mapuches attendaient surtout des armes et un chef capable de les mener à la victoire. Fort de ce premier succès, Orélie-Antoine Ier endossa alors les vestes de chef de la diplomatie, ministre de l'Économie et chargé des relations publiques. De Valparaíso, il annonça son récent avènement aux organes de presse du Chili, d'Argentine et de sa région natale. Il sollicita même le soutien de la France pour financer le développement de l'exploitation minière et agricole de son royaume, ainsi que pour ouvrir une ligne de vapeurs entre Bordeaux et l'Araucanie. Ses démarches ne suscitèrent que des commentaires sarcastiques...

Quelques mois plus tard, Tounens regagna ses terres. Les finances royales étaient exsangues, les man uvres diplomatiques n'avaient abouti à rien, mais Tounens trouva toutefois l'énergie pour rassembler ses partisans. Manifestement, il savait trouver les mots pour galvaniser ses troupes, à tel point que les autorités chiliennes commencèrent à prendre ombrage des gesticulations du trublion français.



Le 5 janvier 1862, Orélie-Antoine Ier fut interpellé puis incarcéré. Dans un premier temps, il fut condamné à mort comme un simple criminel; sa peine sera commuée en emprisonnement à perpétuité pour folie. Enfermé plus de neuf mois dans son cachot, il tombera gravement malade et perdra sa chevelure de "sauveur", mais il trouvera le temps de rédiger l'ordre de succession au trône. Sur l'intervention de Cazotte, Consul général de France au Chili, il fut libéré (non sans avoir été contraint de renoncer au trône) puis rapatrié en France, en octobre 1862.

En exil à Paris, le roi déchu lança une souscription nationale afin de restaurer la monarchie patagonie ; l'appel resta sans écho. Même ses frères francs-maçons l'abandonnèrent. Il quitta alors avec fracas la franc-maçonnerie et demanda, le 15 juillet 1867, au pape Pie IX de le relever de l'excommunication.

Une fois encore, ce fut une famille de fermiers périgourdins, sa famille, qui sera un peu malgré elle le bailleur de fonds exclusif du royaume de Patagonie et d'Araucanie. Orélie-Antoine Ier retrouva son territoire en 1871. Après avoir traversé la steppe de Patagonie, il fut reconnu par les Araucans. Mais, il n'était pas sauf pour autant; les Mapuches lui rappelèrent qu'ils n'avaient toujours pas les armes qui les aideraient à lutter efficacement contre l'ennemi chilien et le menacèrent de mort s'il ne tenait pas ses engagements. Tounens leur annonça qu'un navire de guerre français chargé d'armes et de munitions les attendait sur la côte Pacifique. Cette petite "pirouette" lui donna quelques jours de répit, au bout desquels il dut, précipitamment, quitter son royaume; il rentra en France, via Buenos Aires, en 1871. Le roi essaiera de regagner son royaume à plusieurs reprises. En 1874, il débarqua à Buenos

Aires sous une fausse identité et déguisé. Il fut malgré tout reconnu par un colonel argentin qui l'avait rencontré en 1871.

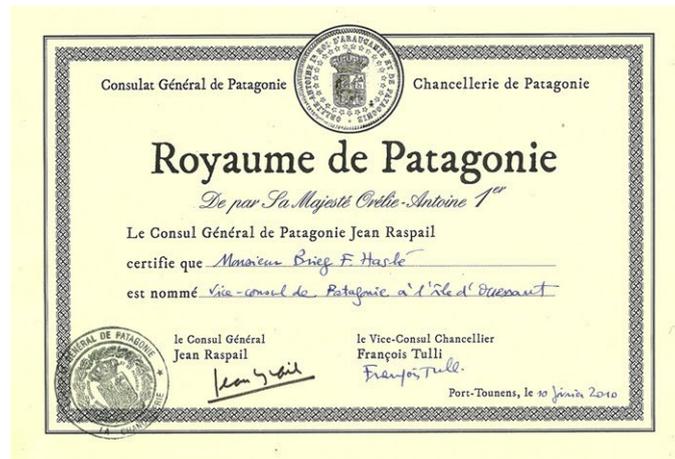
Après une courte période d'emprisonnement, il fut renvoyé en France sur l'intervention de l'Ambassade de France à Buenos Aires. En 1876, sa dernière tentative de retour faillit lui coûter la vie. Rongé par la pauvreté et de graves problèmes de santé, il fut laissé pour mort sur un trottoir de Buenos Aires; il sera recueilli, puis opéré sur place avant d'être rapatrié en France, pour la dernière fois.

Affaibli physiquement, meurtri dans l'âme, il se retira à Tourtoirac chez son neveu Jean installé comme boucher, seul parent qui ne lui en veuille pas d'avoir ruiné sa famille. il y meurt, après de dures souffrances.

Il mourut sans alliance ni descendance. Ses dernières volontés furent-elles de désigner pour lui succéder sur le trône Achille Laviarde (Achille 1er), le docteur Antoine Cros (Antoine II), sa fille et son petit fils. L'actuel souverain est un certain Philippe Boiry, Prince de Patagonie et d'Araucanie...

Après Achille Laviarde, la succession sera ensuite légalement transmise devant notaires avec le titre de Prince d'Aracanie, reconnu par la République française.

Abandonné de tous, le roi déchu s'est éteint le 17 septembre 1878. Aujourd'hui encore, sur une simple tombe du cimetière de Tourtoirac figure cette mention : "Ci-gît Orélie-Antoine Ier, roi de Patagonie décédé le 17 septembre 1878". Sobre épitaphe pour le seul roi périgordin!



Christine Dabé extrait de l'histoire du Périgord et sur la vie des Périgordins de l'historien Guy Penaud.

L'Affaire Gilles de RAIS

Gilles de Montmorency-Laval, plus connu sous le nom de **Gilles de Rais**, né en septembre ou octobre 1404 au château de Machecoul (ou au château de Champtocé-sur-Loire ?), mort le 26 octobre 1440 à Nantes, est un seigneur de Bretagne, connu pour avoir été maréchal de France et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

Il fut une grande figure de la guerre de Cent Ans avant de tomber dans la décadence et la débauche, jusqu'à être condamné par un tribunal ecclésiastique « pour sorcellerie, sodomie, et meurtres de trente petits enfants », bien que le nombre de ses crimes divise les historiens.

Les disparitions s'accélérent, de nombreux paysans ne peuvent que constater la disparition de leurs enfants. Gilles de Rais continue inlassablement ces crimes, il va commettre l'erreur qui le mènera au bûcher.

Le 15 mai 1440, à la tête de soixante hommes, il pénètre en l'église de Saint Mermorte, brandissant une hache, il hurle et injurie Jean le Ferron auquel il a vendu la chatellenie de Saint Etienne de Mermorth. Gilles de Rais a commis l'irréparable.

Il a violé le privilège ecclésiastique et plus grave par cette action il vient de provoquer le Duc de Bretagne.

Constatant cet acte terrible, Gilles veut rencontrer Jean V, sur le chemin il demandera à Prelati d'invoquer le démon Barron, ce dernier en l'absence de Gilles se présente recouvert d'une cape violette et confirme que Gilles reviendra sain et sauf ...

Pendant ce temps, une enquête secrète est déclenchée par l'évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, les résultats de l'enquête sont désastreux pour Gilles, la rumeur publique l'accuse de tout. Devant cet état de fait, le Duc de Bretagne décide d'en finir avec le jeune maréchal.

Le 24 août, le Duc autorise son frère, officier du Roi à prendre le château de Tiffauges où est retranché Gilles de Rais et ses complices.

Fin août 1440, la justice civile prend la décision de procéder à l'arrestation de Gilles en vertu des éléments de l'enquête.

Lors de l'affaire Gilles de Rais, le procès ecclésiastique représenté par l'évêque et le vice inquisiteur durera plus d'un mois, le procès civil sera dirigé par Pierre de l'hospital en seulement 24 heures.

Le 13 septembre 1440, Gilles est cité devant le tribunal ecclésiastique, il est accusé de meurtres d'enfants et d'avoir pactisé avec le démon. Le maréchal est arrêté en compagnie de ses complices, Poitou, Eustache Blanchet et le sorcier Prelati. Sur le chemin de la prison de Nantes, Henriot tentera de se suicider en s'ouvrant la gorge.

Incarcéré dans un vaste appartement à Nantes, Gilles attends entre deux prières le jugement de la cour séculière pour répondre des meurtres d'enfants et de la violation du privilège ecclésiastique.

Peut être pense t'il échapper à la justice grâce à son statut, ses rangs et ses titres, que valent ces rumeurs fassent à un maréchal de France ?

Le 19 novembre 1440, les débats s'ouvrent , 49 articles forment l'acte d'accusation.

Gilles ne reconnaît pas la cour comme compétente et vocifère à ses juges les sobriquets de ribauds et de simoniaques.

Les plaignants se succèdent accusant gilles d'être le responsable de la disparition de leurs enfants, on parle à ce moment précis d'évocations de démons.

Le 15 Octobre 1440, coup de théâtre, Gilles accepte la compétence de la cour et reconnaît ses crimes à l'exception de l'évocation du démon.

16 Octobre 1440, témoignage de Prelati.

17 Octobre 1440, Témoignage de Blanchet, d'Henriet et de Poitou.

20 Octobre 1440, les juges demandent la torture pour Gilles de Rais.

21 Octobre, Gilles parlera mais ne veut pas subir la torture.

Confession de Gilles de Rais, Prelati et Gilles de Rais avouent les évocations de démons.

Il implore le pardon de Dieu et s'excuse auprès des enfants qu'il a honteusement torturé.

Le 23 Octobre , la cour prononce la condamnation à mort de Gilles et de ses complices Poitou et Henriet.

Le 25 Octobre c'est au tour de la cour ecclésiastique de condamner à mort Gilles de Rais pour évocation de démons et d'avoir perpétré le crime et le vice contre nature selon la pratique sodomite.

Gilles de Rais supplie à genoux selon la proposition de l'église d'être réincorporé dans cette dernière.

Gilles demandera d'être brûlé avant ses serviteurs Poitou et Henriet eux aussi condamnés à mort, on lui accordera cette grâce.

Le 26 Octobre 1440, Gilles est pendu et ensuite livré aux flammes, on retirera son corps ensuite pour qu'il soit enterré par quatre ou cinq dames de Grand état.

Le corps de Gilles de Rais sera déposé en l'église de Notre Dame du Carmel de Nantes. 350 ans plus tard, les révolutionnaires détruiront son tombeau.

Un ordre monastique prestigieux



L'ordre du Temple est né en Terre sainte, en 1119, après la première croisade, à l'initiative du chevalier champenois Hugues de Payns qui voulait protéger les pèlerins se rendant à Jérusalem. Il est officialisé par le concile de Troyes, neuf ans plus tard, à l'initiative de Saint Bernard de Clairvaux



Le prestige des moines-chevaliers au manteau blanc frappé d'une croix rouge est immense pendant les deux siècles que durent les croisades... malgré la trahison du grand maître Gérard de Ridefort à la bataille de Hattîn, en 1187.

La huitième et dernière croisade s'achève par la mort tragique du roi Saint Louis devant Tunis en 1270.

Dès lors, les dernières possessions franques de Terre Sainte tombent définitivement entre les mains des musulmans.

Ceux-ci s'emparent de Saint-Jean-d'Acre le 28 mai 1291 malgré la résistance héroïque des Templiers autour du grand maître Guillaume de Beaujeu.

Les Templiers se replient en Europe

Au début du XIIIe siècle, l'ordre du Temple, chassé de Palestine, n'en dispose pas moins encore d'une force militaire impressionnante de quinze mille hommes, bien plus que n'aurait pu en lever n'importe quel roi de la chrétienté. Mais, de soldats, les Templiers se sont reconvertis en usuriers et ont complètement perdu de vue la reconquête des Lieux saints.

C'est que de considérables donations ont rendu l'ordre immensément riche et l'ont transformé en l'une des principales institutions financières occidentales... et la seule qui soit sûre. Il gère ainsi, en véritable banquier, les biens de l'Église et ceux des rois d'Occident (Philippe le Bel, Jean sans Terre, Henri III, Jaime Ier d'Aragon...).

Ses commanderies qui abritent les moines-soldats, avec aussi une vocation caritative, couvrent l'ensemble de l'Europe médiévale d'une véritable toile d'araignée. On peut voir au sud d'Angoulême, à Cressac, une chapelle rescapée de l'une de ces commanderies et ornée de peintures murales qui évoquent les croisades.

L'opinion européenne commence à s'interroger sur la légitimité du Temple. Le roi Philippe le Bel lui-même a souvenance que les Templiers ont refusé de contribuer à la rançon de Saint Louis lorsqu'il a été fait prisonnier au cours de la septième croisade.

Suivant une idée déjà ancienne, évoquée par Saint Louis et les papes Grégoire X, Nicolas IV et Boniface VIII, Philippe le Bel souhaite la fusion de l'ordre du Temple avec celui, concurrent, des Hospitaliers afin de constituer une force suffisante pour préparer une nouvelle croisade à laquelle le roi de France et le pape Clément V sont très attachés.

L'affaire est mise à l'ordre du jour de plusieurs conciles et l'on élabore même un projet dans lequel Louis de Navarre aurait été grand maître du nouvel ordre. Son dramatique échec résulte de l'opposition obstinée du grand maître Jacques de Molay ainsi que de l'agressivité du ministre du roi, Guillaume de Nogaret.

Le drame



même y voient la confirmation de leurs terribles soupçons sur l'impunité des Templiers et leur connivence avec les forces du Mal.



Tous les Templiers de France sont finalement arrêtés par les sénéchaux et les baillis du royaume au terme d'une opération de police conduite dans le secret absolu par Guillaume de Nogaret. Ils sont interrogés sous la torture par les commissaires royaux avant d'être remis aux inquisiteurs dominicains.

Parmi les 140 Templiers de Paris, 54 sont brûlés après avoir avoué pratiquer la sodomie ou commis des crimes extravagants comme de cracher sur la croix ou de pratiquer des «*baisers impudiques*». L'opinion publique et le roi lui-même y voient la confirmation de leurs terribles soupçons sur l'impunité des Templiers et leur connivence avec les forces du Mal.

Le roi obtient du pape Clément V la suppression de l'ordre, au concile de Vienne, en 1312. Elle est officialisée le 3 avril 1312 par la bulle «*Vox in excelso*», bien qu'il soit tout à fait exceptionnel qu'un ordre religieux soit purement et simplement dissous.

Le 3 mai 1312, le pape affecte le trésor des Templiers à l'ordre concurrent des Hospitaliers, à l'exception de la part ibérique qui revient aux ordres militaires locaux. Le roi de France et ses conseillers plaident en faveur de cette solution, respectueuse de la volonté des nombreux bienfaiteurs du Temple.

En 1313, sur la base de documents comptables, l'ordre de l'Hôpital restitue 200.000 livres au trésor royal pour solde de tout compte. Le successeur de Philippe, Louis X, réclamera toutefois un supplément, estimant que son père a été floué. L'affaire est close en 1317, quand le nouveau roi Philippe V reçoit 50.000 livres supplémentaires.

Avec l'affaire du Temple, la monarchie capétienne montre qu'elle entend suivre son intérêt politique et ne plus se comporter en vassale de l'Église.

La malédiction du grand maître

Au terme d'un procès inique, le grand maître des Templiers, Jacques de Molay, est lui-même brûlé vif à la pointe de l'île de la Cité le 19 mars 1314. Une plaque rappelle le triste sort de cet homme qui ne sut pas réformer son ordre quand il en était temps.



Christine Dabé dives Internet

La Corse : Une île aussi tourmentée que belle

Pauvre et lointaine, la Corse a longtemps été tenue en marge de la France, à laquelle elle n'a pas moins donné le plus illustre de ses représentants en la personne de Napoléon. Au XIXe siècle, elle était surtout connue pour abriter de farouches bandits d'honneur. Prosper Mérimée leur donne leurs lettres de noblesse avec ses nouvelles *Colomba* et *Matteo Falcone*.

Des débuts agités

Comparable en superficie (8.600 km²) à Chypre et à la Crète, la Corse a une Histoire moins prestigieuse que ces deux îles de la Méditerranée orientale mais aussi agitée. Sa population actuelle n'est que de 300.000 habitants mais l'on estime à 5 millions les descendants des émigrés sur le continent et dans le monde.

Connue des Grecs sous le nom de *Kyros*, la Corse fait d'abord l'objet d'une colonisation par les Phocéens, ceux-là mêmes qui ont fondé Massilia (aujourd'hui Marseille) sur le continent. Ils fondent dans la plaine orientale la cité d'Alalia (aujourd'hui Aléria). L'île passe sous la tutelle de Carthage avant que les Romains ne s'en emparent à l'issue de la première guerre punique.

En 231 av. J.-C., l'île, réunie à la Sardaigne, constitue la deuxième province romaine après la Sicile. Défrichée et assainie, la plaine orientale d'Aléria devient bientôt l'un des greniers à blé de Rome. En 105 av. J.-C. est fondée une nouvelle capitale au nord de la plaine d'Aléria : *Mariana*, ainsi dénommée en l'honneur du général Marius.

Aux premiers siècles du Moyen Âge, l'insécurité s'installe et les côtes sont écumées par les pirates sarrasins tant et si bien que la population commence à se replier vers les montagnes de l'intérieur.

L'île devient en théorie un territoire pontifical en vertu d'une donation faite en 754 au pape Étienne II par le roi des Francs, Pépin le Bref, et confirmée par son fils Charlemagne, en 794, au pape Adrien 1er.

En 1078, le pape Grégoire VII confie la gestion de l'île à l'archevêque de Pise. Le pape Urbain II précise les modalités de cette gestion par une bulle en 1091. C'est ainsi que la Corse va vivre pendant deux siècles dans une certaine autonomie, sous la souveraineté théorique de Pise. De cette période, les chroniques gardent le souvenir quelque peu idéalisé d'une société de pasteurs et de paysans relativement prospère. Chaque vallée («*pièva*») est confiée à l'autorité du curé local, le «*pièvan*» et l'île se couvre d'un «*blanc manteau*» d'église romanes en style pisan. Ce style roman va perdurer jusqu'à l'irruption du baroque au XVIIe siècle, avec aujourd'hui pas moins de 360 églises baroques sur l'île.

Missionnés par le pape, les seigneurs pisans détruisent les repaires de pirates musulmans établis sur les côtes. Mais les incursions venues de la côte nord-africaine ne vont pour ainsi dire jamais cesser jusqu'au XVIIIe siècle. Le drapeau de la Corse, emblème officiel de l'île depuis 1762, en perpétue le souvenir avec le profil d'un prisonnier maure ou *barbaresque* aux yeux bandés.

L'ère génoise

Suite à une bataille navale qui met aux prises Génois et Pisans le 6 août 1284, près de l'île de La Méloria, au large de Livourne, le destin de la Corse va basculer. Sans cesser d'appartenir à la papauté du point de vue du droit international, l'île passe sous l'autorité effective des Génois et sa situation tend alors à se dégrader.

L'île est divisée en deux régions administratives séparées par la chaîne montagneuse centrale : l'En-Deçà-des-Monts (capitales : Bastia et Calvi) et l'Au-Delà-des-Monts (capitale : Ajaccio). Ces régions recourent les limites des départements institués par la Révolution en 1793, le Golo et le Liamone, ainsi que des départements institués par la Ve République en 1976 : la Haute-Corse et la Corse du Sud. Elles sont elles-mêmes subdivisées en 90 *pièvi* (ou *pièves*), l'équivalent des cantons actuels ; chaque *pièva* correspond à peu près à une vallée.

Les habitants de la partie nord de l'île se signalent par des dialectes apparentés au toscan tandis que ceux du sud emploient des dialectes proches du sarde (la langue de la Sardaigne voisine).

Rebutés par le caractère rebelle des habitants, les Génois s'abstiennent de pénétrer dans l'intérieur et se cantonnent dans les villes côtières, Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio... Ils tiennent au nord-ouest la citadelle de Calvi.

Premières dissidences

En 1405, Vincetellu d'Istria, un noble corse allié du roi d'Aragon, part de Barcelone avec trois galères et s'empare de l'île. Il fonde la citadelle de Corte, au centre de l'île, mais perd le soutien de la population et finit décapité par les Génois en 1434.

Sous la Renaissance, les Corses entrent en résistance contre l'Office Saint-Georges (ou «*Casa San Giorgio*»), une compagnie parapublique qui a reçu de Gênes en 1453 délégation pour exploiter leur pays. Réduite à la faillite par l'incurie de ses représentants et l'agitation en Corse, la compagnie se voit retirer sa délégation un siècle plus tard.

Conséquence de leur résistance à l'oppression génoise, les communautés rurales de l'En-Deçà-des-Monts forment une démocratie locale assez ressemblante à celle des cantons suisses.

Notons que, dans ces communautés, les femmes participent aux débats publics. Le droit de vote leur sera confirmé par la Constitution d'Orezza, en 1735.

Sampiero Corso et l'attrait de la France

Sampiero Corso, né le 23 mai 1498 à Bastelica, s'exile en France et sert brillamment dans les armées des Valois. Il épouse à 47 ans une jeune noble corse, Vannina d'Ornano, 15 ans. Là-dessus, renouvelant la tentative de D'Istria, il débarque le 23 août 1553 sur l'île et s'en s'empare pour le compte du roi de France Henri II, avec l'aide de sa belle-famille.

Mais Henri II finit par restituer la Corse à Gênes lors du traité du Cateau-Cambrésis de 1559. Pour Sampiero Corso, les déconvenues ne s'arrêtent pas là. Il apprend que son épouse, qu'il avait laissée à Marseille, l'a trahie et a choisi de se rendre à Gênes. Il intercepte son bateau, la fait condamner à mort par un tribunal improvisé et, sur ses instances, l'étrangle lui-même avec un lacet.

En 1564, il tente de repartir à la conquête de l'île avec le soutien distant de Catherine de Médicis. Il meurt dans une embuscade le 17 janvier 1567.



La république génoise maintient dès lors tant bien que mal sa domination sur la Corse.

À l'orée du «*Siècle des Lumières*», Gênes est au plus mal. Son port est même bombardé par la flotte française d'Abraham Duquesne. Fait sans précédent, le doge doit s'agenouiller humblement devant Louis XIV, le Roi-Soleil. Cette perte d'influence va encourager les Corses à la rébellion. L'île compte en ce début du XVIIIe siècle environ 120.000 habitants.

La «Guerre de quarante ans»

Tout commence par une émeute fiscale en 1729. L'année suivante, Bastia est mise à sac. Gênes appelle à l'aide les troupes de l'empereur Charles VI de Habsbourg. Mais les insurgés coordonnent leurs actions et, le 30 janvier 1735, proclament unilatéralement leur indépendance sous l'impulsion de Giacomo Paoli. C'est une première dans l'Histoire moderne.

Les Anglais, désireux de prendre pied sur l'île, apportent leur soutien aux insurgés. Les Français ne l'entendent pas de cette oreille et entreprennent de soumettre les insurgés pour le bénéfice de Gênes. L'ordre génois est de retour en 1753, ordre précaire s'il en est.

Pasquale - ou Pascal - Paoli (30 ans) prend la relève de son père et soulève le peuple. Il crée un «*Royaume de Corse*» indépendant... et sans roi. Lui-même est proclamé général en chef à la *consulta* de 1755.

Une nouvelle Constitution est votée la même année. Inspirée par *L'Esprit des Lois* de Montesquieu (1748), elle établit la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Elle accorde aussi le droit de vote aux citoyens *et citoyennes* de plus de 25 ans. Elle peut être considérée comme la première Constitution écrite de l'Histoire qui ait reçu un début d'application, la précédente, celle de 1735, n'ayant pas eu cette chance.

Popularisée par le compte-rendu d'un jeune aristocrate écossais, Boswell, la révolution corse fait l'admiration des «*philosophes*» dans les salons parisiens, et en particulier de Jean-Jacques Rousseau qui la donne en modèle dans son *Contrat social*. En retour, Pasquale Paoli lui demande en 1765 de rédiger une nouvelle Constitution pour son peuple.

Mais déjà le temps se couvre. Lasse de la guerre, Gênes cède «*provisoirement*» ses droits sur la Corse à la France par le traité de Versailles du 15 mai 1768. Le duc de Choiseul, qui dirige le gouvernement de Louis XV, va dès lors tout mettre en oeuvre pour liquider la rébellion et annexer l'île.

Pas moins de 20.000 hommes débarquent en Corse sous le commandement du lieutenant-général Chauvelin puis du comte de Vaux. Les Français finissent par l'emporter à Ponte-Novo après quelques revers initiaux - dont le plus sévère à Borgu le 9 octobre 1768.

Le chef de l'insurrection, Pasquale Paoli, gagne la côte et s'embarque sur un navire à destination de Livourne, en Italie, avec 300 fidèles. Parmi les partisans qui l'accompagnent jusqu'à la côte figure son aide de camp, un avocat d'Ajaccio du nom de Carlo - Charles - Buonaparte. Sa jeune épouse, Laetitia (18 ans) est enceinte de sept mois. Après une fuite dans la montagne corse, elle donne le jour à un petit Napoléon...

Ultime rébellion

Sous la Révolution, le 15 janvier 1790, la Corse devient un département français parmi d'autres. De retour en France sous les acclamations des révolutionnaires qui voient en lui un précurseur, Pasquale Paoli devient président du Conseil général et commandant en chef des gardes nationales. Mais sa situation se dégrade sous la 1^{ère} République, en 1793. La Convention tente de l'arrêter et, de dépit, le vieux chef soulève alors à nouveau l'île contre Paris. Le jeune lieutenant Napoléon Bonaparte, tiraillé entre ses sympathies jacobines et ses racines corses, est un moment tenté de le suivre.



Siège de Calvi par les Anglais en 1794

Les Anglais, en guerre contre la France, sont trop heureux de venir au secours de Paoli. Ils assiègent et occupent les principales villes de l'île et, le 10 juin 1794, une nouvelle *Consulta* proclame à Corte l'indépendance du royaume corse sous tutelle anglaise.

Au grand dam du vieux «*babbu di a Patria*» (le «*Père de la Patrie*»), c'est un aristocrate écossais, Sir Gilbert Elliott, que Londres désigne comme vice-roi. Craignant qu'il ne fomente des émeutes contre les nouveaux maîtres, le vice-roi obtient que Paoli soit renvoyé à Londres. C'est là qu'il meurt à 81 ans, le 5 février 1807. À la fin du XIX^e siècle, sa dépouille a été rapatriée dans sa maison natale, transformée en musée, à Morosaglia.

En 1796, après le départ forcé des troupes anglaises, l'île est reconquise par... Napoléon et Lucien Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie. Le général Morand va réprimer avec brutalité une ultime rébellion en 1799. En 1811, pour amadouer ses anciens congénères, l'Empereur réunit l'île en un seul département et lui octroie de généreuses exemptions fiscales, pour la plupart encore en vigueur.

Etude sur Moulis au XVII ème siècle

C'est une époque où les classes sont très marquées ,elles sont définies par la fortune, le patrimoine et la naissance. Il n'est pas question de mésalliance, pourtant un cas de mésalliance, à Moulis , celui d'Antonine RAMAGE , fille du pauvre journalier de la Reule (à côté de Couloumets) avec Jean CASTAIN marchand de la Bastide de Castetamouroux diocèse de Condom en 1666, on peut supposer qu'Antonine était un beau brin de fille !!

Les mariages

Il ne fallait pas disperser le patrimoine que l'on possédait ,par des unions inconsidérées, ainsi l'on assiste souvent à des doubles ou triples mariages le même jour entre enfants de deux familles différentes. A Poujeaux et à Médrac les BERNARD, SEGONNES, ROBERT, MAURIN,et VACQUEY se marient souvent entre eux.

L'origine des conjoints des paysans et artisans Moulissois se trouve presque exclusivement entre Pauillac et Le Pian.

Les fonctionnaires royaux et les nobles, eux qui peuvent se déplacer, vont chercher les conjoints un peu plus loin et même hors province. Cependant BRANE notre écuyer de Garbejac qui ne devait pas avoir la bourse bien pleine marie ses enfants entre St Julien et Blanquefort ses descendants ne réussirent pas trop mal, un BRANE à la révolution était propriétaire du château Mouton à Pauillac

Les mariages avaient lieu généralement en Janvier et Février parce que c'est la saison creuse agricole et d'autre part parce qu'il est interdit de convoler durant l'Avent et le Carême. Cela permettait de regrouper les mariages et faire ainsi des économies en limitant le nombre de fêtes et de banquets de noces

On s'aperçoit à Moulis comme ailleurs que dans tous ces mariages l'intérêt primait sur l'amour Seuls ceux qui n'avaient rien à partager pouvait prétendre à un mariage d'amour.

Heureusement si l'on peut dire on devenait souvent veuf ou veuve et les amoureux pouvaient alors s'unir légalement, on ne restait pas longtemps veuf ou veuve il fallait une homme pour subvenir aux besoins de la famille et d'une femme pour faire la soupe et élever la marmaille.

Deux cas d'un veuf et de son fils qui épousent une veuve et sa fille

En 1657 François DUCASSE dit PAILLASSON du Maliney et son fils Jean épousent Jeanne LALANDE d'Avensan et sa Fille Catherine DELEAU.

En 1709 Jean DUBERNET l'aîné des Lamberts et son fils Pierre épousent la meunière de la Mouline des Lamberts , Marguerite RIVIERE et sa fille Catherine RENAUD.

Les malheurs et la mort

Les registres paroissiaux sont moins précis pour les décès que pour les naissances, ainsi de 1609 à 1638 l'archiprêtre ne mentionne que les décès d'adultes. Entre 1650 et 1715 sur 1691 actes 27 décès en moyenne par an (12 aujourd'hui)

On constate une mortalité infantile effroyable : 840 enfants de moins de 12 ans sur 1691 décès enregistrés. 2 Moulissois sur 5 n'atteignent pas 12 ans 1 sur 5 ne dépasse pas l'âge de 5 ans 1 sur 10 vit moins d'une semaine. La mort apporte les enfants à la fin de l'été époque d'épidémies, rougeole, coqueluche, oreillons....

Les Années 1650 à 1653 sont également très meurtrières c'est l'époque de la Fronde où Bordeaux insurgé est assiégé par les troupes royales. Au pillage des troupes qui entraîne la famine s'ajoute l'épidémie. Durant les 10 premiers mois de 1650 l'archiprêtre enregistre 61 décès dont ceux de 39 enfants . pour terminer ces tristes années la peste en 1631 emporta 36 adultes.

A la fin du siècle les mauvaises récoltes sont durement ressenties, 1710 détient un triste record avec 71 décès ,entre 1709 et 1711 on relève 176 décès dont 89 enfants .

Les honneurs posthumes sont selon la qualité de défunt. Les plus respectables ont une sépulture dans une église ou une chapelle de couvent à Bordeaux.

Les autres sont ensevelis plus ou moins loin selon le rang social. Les BERLAN ont eu le choix entre la sépulture de feu la mère du bienheureux Pey Berlan et la chapelle de Bouqueyran. Plus de 60 notables ont été ensevelis dans l'église.

Paysages et cultures à Moulis

Le paysage est totalement différent de celui que nous connaissons , sans vignes, sans friches, et peu de forêt, mais des champs de céréales quelques grasses prairies, et un maigre écran de bois taillis entre Poujeaux et Moulis pour faire le feu et la cuisine.

La culture essentielle était comme on le disait « le bled » qui regroupait toutes les céréales, un peu de froment , l'orge, le seigle, le millet , et l'avoine. Les rendements étaient extrêmement bas , le terre très maigre, cailloux à Poujeaux, le sable aux Lamberts, la pierre à Moulis.

La fumure inexistante est réservée aux culture potagères.

La terre doit nourrir et habiller il y a quelques champs de lin ,et de chanvre pour la confection de vêtements, dès 1670 débute la culture de la vigne dans domaines de Mauvesin et Terrefort A la fin du siècle apparaissent le maïs (appelé bled d'Espagne) et les haricots qui viennent d'Amérique les mongettes .

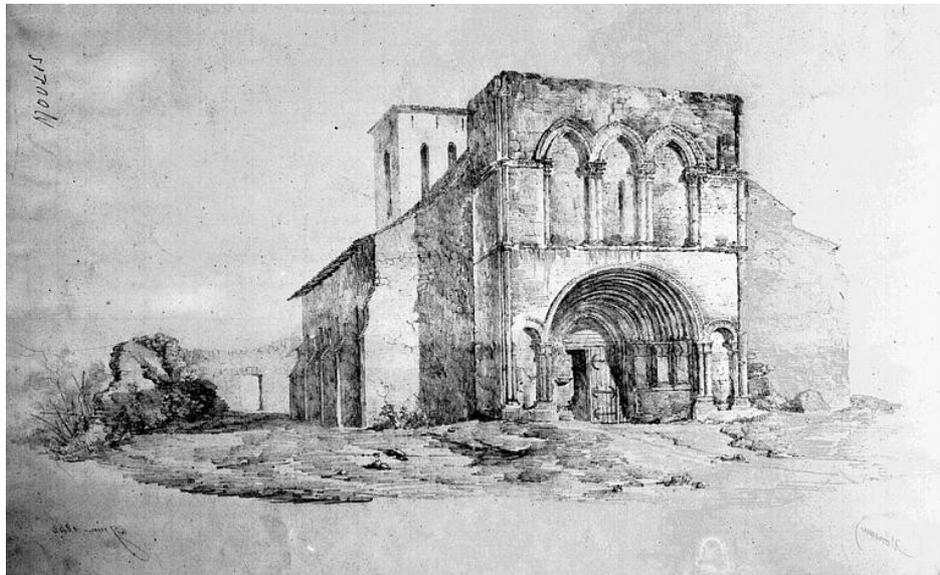
La population

On estime à 780 habitants au début du siècle et à 940 à la fin, Ces chiffres sont peut être faussés si Moulis abritait des familles protestantes qui ne figurent pas dans les registres de l'Archiprêtre .En ce qui concerne ces dernières, on trouve mention « le jeune POITEVIN né Jean , âgé de 15 ans fils de la religion dite réformée ,baptisé au décès de ses parents sous le

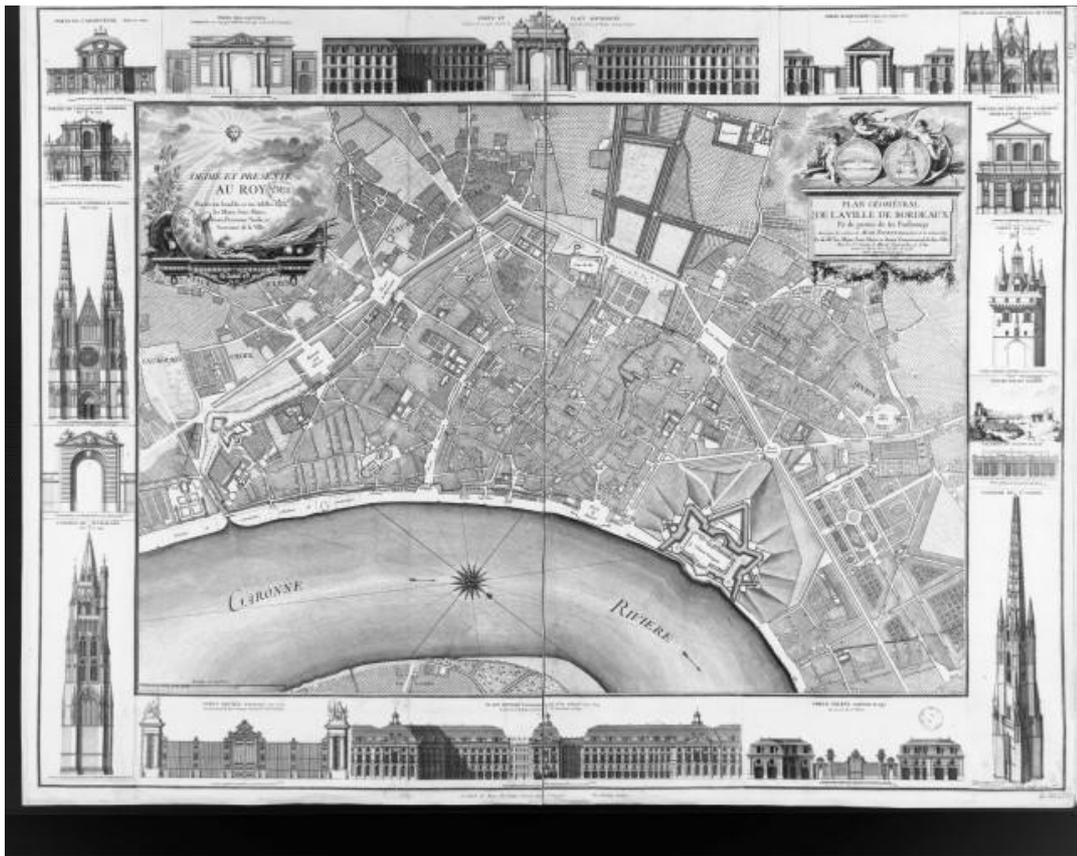
nom de Guillaume..... et le Sieur Claude LARCHEVESQUE mort en bon catholique , après s'être converti ,et abjuré la religion prétendue réformée qu'il avait professé toute sa vie... »

Les relevés des lieux de naissance permet de connaître l'importance des villages et de constater que ceux de Garbejac et de la Mouline ont aujourd'hui disparu mais nous montre une population à Poujeaux en forte augmentation sans doute liée à la constitution du vignoble.

L'étude des registres paroissiaux permet d'identifier une forte minorité « gavache ou gabache » reconnaissable à leurs noms se terminant par EAU : ROBINEAU, GABINEAU, BENETEAU, TEYSSONNEAU , FILLEAU...descendants d'émigrés de Charente Poitou venus repeupler la Guyenne après la désertification causée par la guerre de Cent ans. Il n'y a pas eu en Médoc comme dans l'Entre Deux Mers des villages entiers de Gavaches, le Médoc ayant été moins touché par les guerres.



Daniel Birebont revue n°32



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



26 novembre 1812

Le passage de la Bérézina

Le 26 novembre 1812, la Grande Armée de Napoléon 1er arrive au bord de la Bérézina, un affluent du Dniepr au terme d'une *anabase* effroyable.

Pitoyable retraite

La Grande Armée était entrée en Russie le 24 juin avec près de 700.000 soldats dont 300.000 Français. Après une campagne difficile, elle était arrivée à Moscou pour en être chassée presque aussitôt par l'incendie de la ville. Napoléon 1er avait choisi de battre en retraite par le même chemin qu'à l'aller, harcelé par les troupes ennemies... et les premiers froids de l'hiver.

Le maréchal Michel Ney commande l'arrière-garde et couvre de son mieux la pitoyable retraite. Malgré cela, en arrivant au bord de la Bérézina, l'empereur ne dispose plus que de 49.000 combattants, non compris 40.000 retardataires.



L'ultime défi

Tandis que les Cosaques harcèlent les troupes démunies de tout, les pontonniers du général Eblé aménagent un passage sur la rivière gelée. La plupart y laissent leur vie. Pendant 3 jours, ce qui reste de la Grande Armée, entrée en Russie cinq mois plus tôt, va franchir les ponts improvisés.

La glace qui recouvre habituellement la rivière en cette saison, a fondu par l'effet d'un dégel inattendu et les eaux charrient d'énormes blocs de glace. Le général du génie Jean-Baptiste Eblé a heureusement conservé ses outils malgré les ordres de l'empereur. En quelques heures, ses 400 pontonniers édifient deux ponts de 90 mètres de long et 5 mètres de large.

En trois jours, les troupes franchissent la rivière pendant que le général Oudinot livre bataille aux Russes afin de faire diversion. Un pont se brise le 27 novembre, entraînant dans les flots un grand nombre de grognards. Il est réparé dans la soirée par les pontonniers qui se jettent dans les eaux glacées.

Au matin du 29 novembre, Eblé, qui voit les Russes approcher, met le feu à ses ouvrages. Des milliers de traînards se noient en tentant d'échapper à l'ennemi. Parmi eux des femmes et des enfants (cantinières, prostituées, épouses cachées...).

Au sortir de la rivière, Napoléon dispose encore de 25.000 combattants et 30.000 non-combattants. 20.000 retrouveront leurs foyers... On évalue à 50.000 le nombre de prisonniers et de déserteurs qui feront souche en Russie.

Une grande partie des pontonniers ont péri de froid dans l'eau glaciale de la Bérézina. Six seulement survivront à la retraite et Eblé lui-même mourra d'épuisement à Königsberg.

Sauve qui peut

La débâcle est totale. L'Empereur rédige un Bulletin dramatique pour en informer l'opinion française. Ce *XXIXe Bulletin de la Grande Armée* est un chef-d'oeuvre de propagande. Sans mentir, il présente les événements dans une gradation habile, passant d'une «*situation fâcheuse*» à une «*affreuse calamité*» ! Il raconte les malheurs des soldats mais aussi le grand mérite de ceux qui conservent leur gaieté dans les épreuves et se termine par cette phrase, destinée à prévenir ceux qui songeraient à renverser le régime : «*La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure*».

Napoléon lui-même abandonne ses soldats et rejoint en toute hâte Paris, où un obscur général républicain a tenté de renverser l'Empire. Il arrive aux Tuileries le 18 décembre, deux jours après son Bulletin et à temps pour en gérer les effets.

L'Église Gallicane

(Trouvé sur Internet)

Dans de nombreux écrits, je retrouvais souvent le terme de Gallicane et ne savais pas exactement ce que cela signifiait. C'est pourtant simple puisque cette terminologie s'applique à l'église catholique en France depuis l'évangélisation de la Gaule jusqu'en 1870.

Respectueuse de la papauté, l'église Gallicane posait quand même quelques limites à sa puissance. Elle parlait du postulat, entre autre, que le **pouvoir des évêques réunis en concile était plus important que le pouvoir du pape**. Ce n'a pas été très facile de le faire admettre au pape. Pourtant, en 1870 à Rome, la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale eut bien lieu et consacra l'abdication de tout l'épiscopat devant l'omnipotence du pape.

Un mouvement de résistance naquit en France, emmené par le révérend père Hyacinthe Loyson, lequel obtint par décret du Président de la République l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte au nom de l'église Gallicane le 3 décembre 1883.

Après la loi de 1905 entérinant le principe de la séparation des églises et des états, le courant Gallican va s'organiser plus librement. À partir de 1916, *Gazinet* devint le symbole du renouveau gallican avec l'arrivée de Monseigneur Giraud qui sera élu Patriarche de l'église Gallicane en 1928.

Succéderont à Monseigneur Giraud :

- . Bernard-Isidore Galbert-Ville (1950)
- . Irénée Poncelain d'Eschedannes (1966)
- . Patrick Truchemotte (1975)

C'est cette tradition bien gauloise de résister aux empiètements de la curie romaine qui a pris jadis le nom de Gallicanisme.

Le plus illustre représentant de ce courant fut Bossuet, évêque de Meaux au XVII^{ème} siècle. Il rédigea les quatre articles gallicans de 1682 signés par l'assemblée des évêques de France. Il ne fit par là que reprendre les décisions du concile de Constance (1414-1418), décisions qui rappelèrent (conformément à la règle en usage dans l'église universelle et indivise du premier millénaire), que le concile œcuménique (assemblée de tous les évêques) était l'organe suprême en matière d'autorité et d'enseignement au sein de l'église.

J. Daniel B. Génia Médoc

Voici quelques définitions d'anciens métiers.

Bordager: qui jouit d'un droit seigneurial dû sur une borde, loge, hostel ou maison baillée pour faire les vils services du seigneur; lequel droit ne peut être donné ni engagé par les bordiers (ou bordagers) ou débiteurs du droit (dictionnaire universel Furetière 1690).

Borde : bord mot saxon qui signifie maison ; a donné borderie qui signifiait petite ferme et bordier pour fermer et métayer. Dans l'ouest ,bordage et bordager.

Laboureur : Sous l'ancien régime était propriétaire de ses terres et de ses attelages et outillage et effectuait les labours dans les exploitations du village.

Closier: Sous l'ancien régime ,détenait une closerie, petite exploitation agricole sans boeufs de labour .Plus tard ,synonyme de métairie.

Un colon est un cultivateur d'une terre. Colon partiaire, cultivateur qui partage avec le propriétaire le produit de la récolte; métayer; c'est le sens que le mot a eu longtemps en Bourbonnais. Du VIII au X ème siècle personne libre de condition supérieure à celle du serf. Au XVI ème siècle le mot a le sens de fermier.

Daniel Birebont

Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Colaud